

- Anacej - <http://anacej.asso.fr> -

1991-2011 : 20 ans après la reconnaissance du droit de publication des lycéens, faut-il (encore) avoir peur de la presse lycéenne ?

Posté par [erwan](#) Le 29 mars 2011 @ 11:26 Dans [Agenda, Nos partenaires](#) | [Pas de commentaire](#)

Communiqué de l'association Jets d'encre

Aujourd'hui et depuis fort longtemps, partout en France, **des lycéens écrivent, réalisent et diffusent des journaux**. Tous différents dans leurs formes et leurs contenus, ils sont autant de **témoignages vivants et spontanés d'un regard différent** sur le monde du lycée, sur l'actualité et la société.

Facteur essentiel de dynamisation de la vie lycéenne, **ces espaces de débat ne sont pourtant pas toujours considérés à leur juste valeur** dans les établissements scolaires. La liberté d'expression et le droit de publication des lycéens, reconnus par les textes depuis 1991, se heurtent encore à l'incompréhension, à la méfiance, voire à la censure.

Ainsi, une enquête de terrain réalisée par l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne révèle que 45 % des rédactions lycéennes interrogées se voient imposer un contrôle du contenu de leur journal avant publication, alors que le droit de publication lycéen s'exerce sans autorisation ni contrôle préalable conformément à la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.

A l'occasion du 20ème anniversaire du droit de publication lycéen (1991-2011), Jets d'encre – association nationale pour la défense et la promotion de la presse d'initiative jeune – organise mercredi 30 mars à Paris, un forum qui réunira 100 journalistes lycéens des établissements scolaires d'Ile-de-France, invités à débattre, échanger et se former. Les résultats complets de l'enquête de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne seront rendus publics.

En clôture de la journée (16h15-17h), Luc CHATEL, Ministre de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, donnera une conférence de presse pour les journalistes lycéens présents.

Jets d'encre appelle l'ensemble des acteurs concernés à se mobiliser en faveur d'une presse lycéenne libre et responsable, véritable « atelier de démocratie ».

## **20 piges ! Forum des journaux lycéens d'Ile-de-France**

Mercredi 30 mars 2011 de 9h30 à 17h au lycée d'Etat Jean Zay – 10 rue du Docteur Blanche 75016 Paris

avec le soutien du Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, du réseau de la Vie lycéenne, du CLEMI et de l'Observatoire des pratiques de presse lycéenne

Contacts :

Olivier Bourhis, Délégué général : 06 70 67 63 05 | [olivier.bourhis@jetsdencre.asso.fr](mailto:olivier.bourhis@jetsdencre.asso.fr)

Quentin Grand, Administrateur : 06 73 66 25 06 | [quentin.grand@jetsdencre.asso.fr](mailto:quentin.grand@jetsdencre.asso.fr)

Dossier de presse sur [www.creerunjournallyceen.fr](http://www.creerunjournallyceen.fr) (rubrique « boîte à outils »)

---

Article imprimé depuis Anacej: <http://anacej.asso.fr>

URL de l'article: <http://anacej.asso.fr/2011/03/29/1991-2011-20-ans-apres-la-reconnaissance-du-droit-de-publication-des-lyceens-faut-il-encore-avoir-peur-de-la-presse-lyceenne/>

Cliquez [ici](#) pour imprimer.

Copyright © 2010 Anacej. Tout droits réservés